



9 conseillers pour vous informer

2014-06

LE HALL SPORTIF FAIT COULER BEAUCOUP D'ENCRE... MAIS OU EST LA VERITE?

Le projet d' « extension au centre sportif », devenu « SALLE DU BASKET » (cfr Presse, Media, discours, blog,...) est sur les rails: le Ministre est venu annoncer la bonne nouvelle le week-end dernier, à l'occasion d'un match de notre équipe locale. Une nouvelle salle de Basket, une promesse de subsides plafonnés à 2.303.400€, que des bonnes nouvelles. Mais nous restons dubitatifs et souhaitons vous donner des précisions sur tout ce qui s'écrit et tout ce qui se dit à ce sujet.

Bref historique du dossier

2008: appel à projet dans le cadre du financement alternatif 2008-2009 (géré par le Ministre Daerden (PS)), le projet d'extension du hall sportif actuel au Marché Couvert (projet voté à l'unanimité au Conseil Communal) est retenu avec une promesse de subsides maximum de 2.303.400€ (= courrier du 09/06/2009) soit la même promesse qu'a fait le Ministre Antoine, la récupérant à son compte ce dimanche.

2010: le projet est présenté au Gouvernement wallon, accepté et confié à l'auteur de projet qui émet une estimation de 4.661.888€ TTC. Un permis d'urbanisme est octroyé le 27/08/2010 et une promesse FERME de subside (sur base du dossier) d'un montant 2.198.620€ confirmée par un courrier du 30/11/2010.

JANVIER 2011: le dossier est sur la table du Ministre ANTOINE (CdH) qui ne signera JAMAIS jusqu'à l'arrivée du nouveau Bourgmestre.

Mars 2011: les offres sont analysées et là... bonne surprise: une offre pour 3.919.245€ TTC (soit 742.643€ inférieure à l'estimation) .

Toujours dans l'espoir d'une signature du Ministre, la majorité de la précédente législature constitue un bas de laine de 1.000.000€.

Janvier 2013: La nouvelle majorité jette le projet à la poubelle un projet qu'elle a voté à l'unanimité et à même, en son temps proposé!

Pourquoi de telles différences dans les chiffres énoncés?

Tout simplement parce que la comparaison entre les deux projets se fait sur des données différentes: d'un côté (projet de l'ancienne majorité), pour faire flamber les chiffres on parle de la construction du hall et on y ajoute l'aménagement des abords (estimé à 1.500.000€) qui devait être réalisé ultérieurement.

Et de l'autre, (projet dans la vallée) on parle uniquement de la construction et on ignore l'aménagement des abords (non estimé à l'heure actuelle) qui risque pourtant d'être conséquent: déménagement, réimplantation des terrains de beach volley, aménagement d'une voirie du parking actuel vers la plaine de jeux, déplacement de conduites diverses, réaménagement des parkings et des trottoirs, etc...

Donc, si on compare les montants relatifs à la construction on constatera que le coût du premier projet (hall + 2 courts tennis) n'était supérieur que de 12.241€ pour un projet actuel revu à la baisse et pour autant que les offres ne soient pas supérieures à l'estimation du projet.

Vos conseillers communaux

Y. EVRARD, A. MIGNON, J.-L., BORCEUX, M.C. CASTAGNE, P. OTJACQUES, E. MEUNIER, T. SALMON, A. GILLET, F. EVRARD.



Vos conseillers CPAS

O. WEYRICH, J.P. ENGLEBERT, J. DEVAHIF, V. HAUFERLIN.

Un hall sportif devenu « salle du basket » (cfr plans et cahier des charges) revu à la baisse mais tout aussi coûteux ...
et un « club house tennis » aux oubliettes

	Offre ferme ou estimation?	Programme	Frais déjà payés
Hall <u>Multisport</u> au Marché couvert Hors aménagement abords estimé (auteur de projet) à 1.500.000 subsidiables à 75%.	3.919.245€TTC (= OFFRE ENTRE-PRISE inférieure de 742.643€ à l'estimation) au stade de l'adjudication, avec un <u>subside confirmé</u> de 2.198.620€	1 hall multisport (traçage prévu pour le foot en salle, le handball, le hockey, le basket (4 terrains), le volley et le badminton). 2 terrains de tennis couverts.	<ul style="list-style-type: none"> • 154.421.06€ (auteur de projet) • 1.287€ (juriste) Soit 155.708,06€ PERDUS suite à une décision purement politique.
Salle de Basket <u>vallée du lac</u> Hors aménagement abords NON ESTIMES à ce jour: réalisation des voiries, déménagement des beach volley, aménagement abords (plantation, pelouse, trottoirs, parking, etc...).	3.907.004 €TTC (= ESTIMATION, à ce jour aucune offre) Avec une promesse de subsides <u>limitée</u> à 2.303.400€	1 hall sportif (<u>seul</u> le traçage des terrains (3) de <u>basket</u> est prévu dans le cahier des charges). 1 seul terrain de tennis.	<ul style="list-style-type: none"> • 111.584,02€ (auteur de projet) Soit un total déjà déboursé de 267.292,08€ avant de poser la 1ère brique.

2.198.620€ : c'est la promesse FERME de subside obtenue pour la construction du hall sportif au Marché Couvert La promesse initiale était de 2.303.400€.

2.303.400€: c'est la promesse maximale de subsides: cela veut dire que le subside sera automatiquement inférieur à cette somme recalculée par l'Administration.

1.000.000€ : c'est le bas de laine laissé par la précédente majorité conduite par Yves EVRARD pour la construction du hall.

2014
Le bas de laine a fondu... mais pour qui? pour faire quoi?

155.708,06€: c'est le montant des honoraires d'auteur de projet à **fonds perdus**.

111.584,02€: c'est le montant des honoraires d'auteur de projet à ce stade du nouveau dossier.

720.625€: c'était le montant à emprunter (= solde).

1.603.604€: c'est le montant à emprunter (solde) pour la construction de la salle dans la Vallée.

Une décision qui fait que la commune a payé **155.708,06€ pour rien** et qu'elle va devoir emprunter **1.603.604€** au lieu de 720.625€ soit **882.979€ de plus** pour avoir voulu délocaliser le projet de hall sportif!

Une décision qui coûte cher et engendre à elle seule un surcoût pour le citoyen (soit l'équivalent de **+150€/habitant uniquement** à cause de la délocalisation et ce avant aménagement des abords et les nombreux suppléments à venir)

Nous disposons de **toutes** les pièces justificatives et officielles (courrier, CSC, tableau des offres, etc...) qui nous ont permis de vous communiquer toutes ces infos. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.